

**Mission Permanente
du Royaume du Maroc**

Genève



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

SKM

**Déclaration générale de la délégation Marocaine
Au nom du Groupe Africain
À l'occasion de la 41^{ème} Série de réunions des Assemblées des
Etats membres de L'OMPI
(Genève , 26 septembre -5 Octobre 2005)**

Monsieur le Président,

Permettez moi , au nom du Groupe Africain , de vous exprimer mes chaleureuses félicitations pour votre accession à la Présidence de cette importante assise. Votre doigté diplomatique ainsi votre expérience et vos qualités tant humaines que professionnelles sont autant de gages pour une assemblée réussie . Le Groupe Africain , soyez en assurer, n'épargnera aucun effort pour favoriser l'accomplissement de votre tâche dans les meilleurs conditions. Mes félicitations vont également aux Vice-Présidents .

Le Groupe africain voudrait exprimer sa gratitude à Mr. le Directeur Général , Dr Kamil Idriss, pour ses orientations stratégiques ayant permis ,entre autres , l'élargissement de l'horizon de la propriété intellectuelle au profit d'un large nombre de pays en développement , la promotion de la culture de la PI en tant que vecteur incontournable pour l'avènement du développement économique , culturel et social et la contribution des mécanismes de la propriété intellectuelle à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Le groupe Africain vaudrait , enfin , saluer les efforts consentis par le Bureau International pour la préparation des documents soumis à l'examen des réunions.

Monsieur le Président ,

Le Groupe Africain se réjouit du bilan positif des activités et programmes d'actions réalisés dans les pays Africains dont ,entre autres,les programmes d'assistance technico-juridique pour l'adaptation de leurs législations aux normes internationales pertinentes , les

programmes de coopération pour le développement ayant permis la modernisation et l'automatisation des infrastructures de propriété intellectuelle, et l'encouragement de la créativité et l'innovation dans le cadre des plans d'actions nationaux .

C'est là l'occasion pour réaffirmer l'intérêt accru que le groupe africain accorde aux programmes de coopération technique et juridique, aux activités de l'Académie Mondiale de l'OMPI , à la coopération pour le développement et aux thèmes se rapportant aux savoirs traditionnels , expressions culturelles traditionnelles et ressources génétiques. La mise en valeur des ressources humaines, la réduction de la fracture numérique ainsi que la prise en compte des besoins des PME dans la définition des activités de coopération pour le développement sont autant de thèmes qui méritent également une attention particulière.

Aussi, et tout en en mettant en exergue la nécessité d'une base financière solide de l'OMPI comme meilleur gage pour un fonctionnement optimal à la hauteur des attentes des Etats membres, il n'en demeure pas moins que les déficits éventuels dans les situations budgétaires de l'OMPI ne sauraient justifier un manque d'ambition de l'OMPI à l'égard de ces domaines de grande importance pour les pays Africains .

Bien plus, les programmes de l'OMPI doivent privilégier l'utilisation pleine et entière des souplesses et flexibilités conférées par les Accords internationaux et veiller à préserver l'équilibre entre les coûts et les bénéfices lors de la mise au point des normes pour le renforcement du système de propriété intellectuelle .

Monsieur le Président,

La dimension de développement était et demeure , sans conteste , la préoccupation majeure des pays africains . En témoigne l'initiative ambitieuse du Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique (NEPAD) qui préconise une approche holistique visant la promotion d'un cadre socio-économique intégré pour l'avènement du développement .

C'est pourquoi , le groupe africain voudrait , à ce stade , réitérer l'importance qu'il attache à la poursuite du processus de délibérations en cours à l'OMPI sur l'agenda du développement , lequel reste inachevé dès lors que certaines propositions, notamment celle du Groupe africain,

n'a pas été examinée dans le processus intergouvernemental intersession. Le sens de l'équité suggère un traitement juste et équitable de l'ensemble des propositions soumises .

Dans cette perspective, force est de rappeler le signal politique des Chefs d'Etat et du Gouvernements des pays membres du G 77 aux termes du 2^{ème} Sommet Sud à Doha, appelant l'OMPI, en tant qu'Institution Spécialisée des Nations Unies, à intégrer la dimension du développement dans l'ensemble de ses futures plans et activités, englobant la promotion du développement, l'accès au savoir, l'assistance technique et le transfert de technologie.

S'agissant des travaux du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore , le Groupe Africain attache du prix à la consolidation des progrès enregistrés en vue de l'établissement d'un instrument international contraignant à même d'assurer la protection des savoirs traditionnels ou du folklore contre leur utilisation abusive et leur appropriation illicite. La participation d'ONG accréditées représentant les communautés locales et autochtones devrait être encouragée davantage afin d'imprimer une nouvelle visibilité aux travaux de ce Comité .

Monsieur le Président,

Je ne saurais conclure sans vous réaffirmer la ferme détermination du Groupe Africain de contribuer d'une manière positive et réaliste pour faire de ces assises un véritable espace de dialogue constructif et de consultations fructueuses , à même de déboucher sur des conclusions tangibles à la hauteur des attentes des Etats membres .

Je vous remercie